

Règlement concours n°1 100 ans

FACEBOOK

PRESENTATION

La SA d'HLM LOGÉAL IMMOBILIÈRE organise un premier jeu concours dans la cadre de son 100ème anniversaire sur sa page Facebook.

Les participants sont invités à trouver les deux bonnes pièces manquantes du puzzle ainsi que de trouver les deux bonnes réponses aux questions posées dans le post.

DATES DU JEU CONCOURS

Le jeu concours se déroulera sur une période de 6 jours.

Début : 29 janvier 2022

Fin : 3 février 2022

Tirage au sort : 4 février 2022

MODALITES DE PARTICIPATION

Pour pouvoir participer et tenter de gagner, il faut être abonné à la page Facebook LOGÉAL IMMOBILIÈRE, aimer le post du jeu concours, trouver les deux bonnes pièces manquantes au puzzle et répondre correctement aux deux questions indiquées dans le post.

Le puzzle sera présenté dans le post du jeu concours.

Un seul gagnant sera donc tiré au sort.

Un tirage au sort parmi les personnes ayant obtenu 100%, ou un maximum, de bonnes réponses à toutes les conditions de participation.

Seules les réponses en commentaires du post du jeu concours seront acceptées et considérées comme une participation.

Les participants devront être majeur et résider en France métropolitaine. Une seule participation par personne est acceptée.

L'accès au Jeu concours est interdit aux salariés de la société organisatrice et à toute personne physique ou morale ayant collaboré directement ou indirectement à l'organisation du Jeu Concours, ainsi que leur conjoint et membres de leurs familles.

Le tirage au sort fera l'objet d'une publication sur la page Facebook LOGÉAL IMMOBILIÈRE. Le ou la gagnant(e) sera contacté par le biais de Messenger pour pouvoir prendre contact et remettre le lot.

Les coordonnées collectées ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales.

LOTS A GAGNER

- Appareil à raclette-crêp'party, une crêpière, une spatule, 1 pot de Nutella, 1 pot de sucre, 1 pot de caramel beurre salé, 1 pot de confiture à la fraise, 1 pot de sirop d'érable = pour une valeur totale de 100€

Les lots seront à venir chercher au siège social ou en agence.